

Comment internaliser la formation en santé & sécurité ?



Introduction

Vous avez pour projet d'internaliser la formation en santé & sécurité au travail au sein de votre entreprise ? L'idée est sans doute pertinente mais les tenants et aboutissants sont souvent bien plus nombreux qu'on le préjuge au départ.

Pour la réussite de ce projet, il est important d'en dimensionner toutes les étapes incontournables et d'anticiper tous les passages obligatoires qui ne se limitent pas à former vos futurs formateurs.

PROTECT'UP a accompagné de nombreuses entreprises clientes dans cette démarche.

La formation interne consiste à planifier, organiser et dispenser une action de formation par ses propres moyens. Cette dernière peut être enseignée dans les locaux de l'entreprise ou en dehors mais dans tous les cas, le dispositif est créé, administré et animé par des collaborateurs de la structure.

Se saisir de cette ingénierie de **formation est possible en interne**, il nécessite cependant de multiples précautions, tant pour la bonne réussite du projet que pour l'engagement de vos responsabilités.



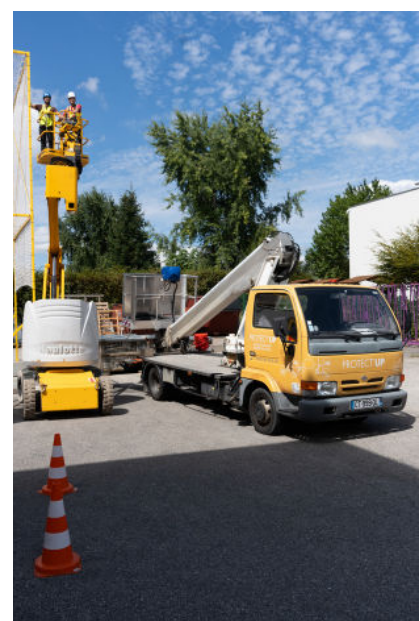
Checklist des recommandations pratiques de l'internalisation

Mettre en place une formation interne peut s'aborder de la même manière qu'en achetant une prestation de formation auprès d'un organisme (exit la convention de formation).

4 grandes étapes essentielles à mettre en place

- **Exprimer le besoin objectivement,**
- **Analyser le cadre réglementaire** (y a-t-il un contexte bloquant ? certification, habilitation, agrément...),
- **Organiser le dispositif** (objectifs de la formation, choix des formateurs, démarche pédagogique, démarche administrative, gestion logistique),
- **Évaluer le dispositif** (suivi de l'action, analyse des supports accessibles).

Chacune de ces étapes nécessitera une attention particulière dans laquelle les différents acteurs seront parties prenantes : chef d'établissement, service RH, service formation, futur formateur.



L'annexe pédagogique

Une **annexe pédagogique** doit remplacer la convention de formation pour rester dans le champ défini par le Code du Travail. À charge principale des formateurs internes, en voici les principaux aspects qui doivent en ressortir :

- **L'aptitude pédagogique** : le désir de transmettre la connaissance et les savoir-faires
- **La justification de compétences** : une expérience passée, un diplôme ou une formation de formateur
- **Les Instances Représentatives du Personnel (IRP)** ont-elles été informées ?
- **La logistique de l'action** permet-elle le confort de tous les acteurs (administratif, hébergement, salle, repas, transports...) ?

*La logistique de l'action permet-elle de mobiliser les moyens techniques identifiés pour la mise en pratique ?

*Un émargement est mis en place permettant de justifier de la présence des participants par demies-journées

*Une attestation est remise à chaque participant rappelant les éléments principaux de l'action (nom, date, lieu, contenu, objectifs pédagogiques, méthodes de validation...).





Académie

PROTECT'UP | LA FORMATION
DES FORMATEURS

Siège social

Immeuble Elucide

120 Avenue des Jourdiés

74800 Saint-Pierre-en-Faucigny

09 86 23 33 22

contact@protectup.fr



**Demandez notre guide
complet pour internaliser**